

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
50 000 hab, située au nord de Montpellier (34)

Recrute

UN ADJOINT D'ANIMATION (H/F)
Assistant sanitaire – Surveillant de baignade - Logistique
Temps complet – CDD 12 mois

Rejoignez l'Aventure au Grand Pic Saint-Loup !

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, située au nord de Montpellier et regroupant 36 communes dynamiques, est à la recherche d'un Adjoint d'Animation (H/F) pour un poste en CDD de 12 mois à temps complet. Intégrez une équipe passionnée et contribuez à des projets enrichissants pour la jeunesse locale.

Au sein du service enfance/jeunesse, sous la responsabilité du directeur de séjour, vous serez au cœur de l'organisation et de l'animation de séjours pour les jeunes de 6 à 17 ans. Vous participerez à des projets variés et événements liés à la politique jeunesse, en collaboration avec divers acteurs du territoire.

VOS MISSIONS

Missions principales

- **Conception et organisation** : créer des séjours mémorables en lien avec l'équipe et la direction, tout en respectant le projet éducatif ;
- **Rôle de référent sanitaire** : assurer la sécurité et le bien-être des enfants (hygiène, alimentation, rythme, etc) ;
- **Animation et encadrement** : animer et encadrer les activités de loisirs pour la jeunesse ;
- **Gestion logistique** : préparer, entretenir et suivre le matériel, les jeux et les outils pédagogiques y compris la gestion des mini-bus ;
- **Gestion administrative** : participer à la gestion des activités du service jeunesse.

Missions secondaires

- **Participation aux autres projets** du service (Réseau Ado, fête de la jeunesse ...) ;
- **Soutien dans la communication** « réseaux » durant les séjours et en amont en collaboration avec l'équipe et le service communication ;

VOS COMPETENCES ET APTITUDES PROFESSIONNELLES

Formations demandées

- **Diplômes requis** : BAFA obligatoire, BAFD ou équivalent, PSC1 obligatoire, brevet de surveillant de baignade souhaité.
- **Expérience** : expérience indispensable dans l'encadrement de séjours.
- **Permis B** : indispensable, l'expérience de conduite de mini-bus serait un plus.

Compétences requises

- Maîtrise de la législation des ACM
- Connaissances pédagogiques
- Capacité à construire des cycles d'activités variées